

PROFIL INTERNATIONAL

DEMANDE DE PARTICIPATION POUR L'ANNÉE : 20 ____ - 20 ____

Identification du candidat (en caractères d'imprimerie)

Nom : _____

Prénom : _____

 Homme Femme Numéro d'identification (NI) : _____
Numéro d'assurance sociale : _____ *****Nécessaire pour la délivrance de la bourse**Lieu de naissance : _____ Date de naissance : _____
année mois jourStatut : Québécois Canadien hors Québec Étranger (date d'expiration du NAS : _____)

Courrier électronique de l'Université Laval : _____

Autre courrier électronique : _____

IMPORTANT : Le Bureau international communiquera avec vous uniquement par votre courrier électronique de l'Université Laval

Adresse de correspondance actuelle :

Téléphone : () _____ - _____

Valide jusqu'au : _____

Adresse permanente où l'on peut vous rejoindre en tout temps :

Téléphone : () _____ - _____

Études actuelles

Nombre de crédits acquis : ____/____

Moyenne de programme : _____

Nom du programme et cycle fréquenté à l'Université Laval : _____

Établissement d'accueil : _____

Pays d'accueil : _____

Langue d'usage pour les cours : _____

Période(s) de mobilité souhaitée(s) : cocher la ou les sessions : Automne Hiver Été ****Si la période de mobilité est souhaitée pour la dernière session cocher**
(voir avis et recommandation au verso)**Signature du directeur de programme confirmant la participation de l'étudiant ou de l'étudiante**

Nom du directeur : _____

Signature : _____

Date : _____

Conditions d'admissibilité et de participation (voir au verso)**Documents constituant le dossier**

La présente demande de participation doit être accompagnée des documents suivants :

- une lettre de votre part décrivant votre motivation à participer au programme du Profil international (en français);
- une lettre de votre part décrivant votre motivation à participer au programme du PI, dans la langue de l'établissement d'accueil;
- l'attestation de cheminement dans votre programme disponible sur Capsule;
- une photocopie de votre passeport;
- une preuve de compétence langagière;
- un portfolio (arts visuels – architecture – design graphique);
- la signature du directeur de programme au recto du présent formulaire.

J'autorise l'Université Laval à transmettre la présente demande et les pièces jointes à l'établissement d'accueil identifié au recto de la présente.

J'autorise les établissements universitaires à divulguer aux autorités compétentes, s'il y a lieu, les renseignements susceptibles de faciliter l'émission des autorisations nécessaires pour mon entrée et mon séjour au pays d'accueil selon les règles en vigueur dans les établissements universitaires.

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont complets et exacts et j'ai pris soin de bien lire et comprendre les conditions d'admissibilité et de participation du programme du Profil international.

Date : _____ Signature : _____

Conditions d'admissibilité

Au moment du dépôt de la candidature

- être inscrit à titre d'étudiant régulier dans un programme de baccalauréat (disciplinaire ou intégré) ou de maîtrise sans mémoire au moment de la demande;
- être en voie de compléter, sans équivalence ou dispense, 24 crédits au premier cycle ou 12 crédits au deuxième cycle;
- avoir une moyenne de programme égale ou supérieure à 2,67 au premier cycle et une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,0 au deuxième cycle, au moment du dépôt de la demande;
- s'assurer de pouvoir réaliser 12 crédits contributives à son programme, par session, en n'excédant pas le nombre de crédits prévus pour l'obtention du diplôme (les crédits excédentaires et les crédits pour la poursuite de la recherche ne pourront être acceptés dans le cadre des programmes de mobilité financés par le Bureau international);
- répondre aux critères relatifs à la maîtrise de la langue de l'établissement d'accueil ou d'une deuxième langue si l'établissement est francophone (niveau requis pour une admission conditionnelle).

Au moment du départ

- avoir complété, sans équivalence ou dispense, 24 crédits au premier cycle ou 12 crédits au deuxième cycle;
- répondre aux critères relatifs à la maîtrise de la langue de l'établissement d'accueil ou d'une deuxième langue si l'établissement est francophone (niveau requis pour une admission définitive);
- s'engager à s'inscrire à un minimum de 12 crédits contributives au programme, par session, en n'excédant pas le nombre de crédits prévus pour l'obtention du diplôme (les crédits excédentaires et les crédits pour la poursuite de la recherche ne pourront être acceptés dans le cadre des programmes de mobilité financés par le Bureau international).

Conditions de participation

Académiques :

- participer aux sessions de formation prédépart obligatoires du Bureau international;
- payer les frais de scolarité directement à l'Université Laval;
- se conformer en toute matière aux règlements de l'Université Laval et de l'établissement d'accueil et prévoir notamment de débiter les cours ou le stage aux dates convenues;
- s'inscrire à temps complet à l'établissement d'accueil, soit l'équivalent de 12 crédits UL, pour une session au moins, mais pas plus de deux sessions dans le cas des étudiants du premier cycle.

Administratives :

- veiller personnellement, et en temps requis, à l'obtention des documents exigés par le pays d'accueil;
- payer pour lui-même et, le cas échéant, pour son conjoint et ses dépendants, ses frais de transport, la totalité de ses frais de subsistance, le matériel pédagogique et les assurances requises (maladie et hospitalisation, biens personnels, habitation, responsabilité civile, assurance automobile, etc.) pendant son séjour dans l'établissement d'accueil;
- demander lui-même à l'établissement d'accueil de transmettre au Bureau du registraire un relevé de notes officiel, à la fin de son séjour d'études;
- s'engager à assumer les coûts du séjour et en cas d'interruption, à **rembourser la bourse de mobilité**. Si le séjour est interrompu pour des raisons de santé, s'engager à fournir un certificat médical obtenu dans le pays hôte, **avant le retour**, et justifiant une interruption de séjour;
- seules les activités créditées reconnues dans le programme de l'étudiant (contributives) donnent droit au financement. Ainsi, au terme de l'échange, les activités reconnues en équivalence et apparaissant sur le relevé de notes de l'étudiant doivent totaliser **12 crédits UL**, qu'elles aient été réussies ou non, sans quoi **l'étudiant devra rembourser la bourse de mobilité**.

Avis et recommandation :

La direction du Bureau international tient à aviser la direction de programme ainsi que l'étudiant participant qu'une période de mobilité qui se réalise à la dernière session d'inscription au programme de formation peut entraîner un retard à la période de diplomation. Particulièrement si les activités de formation suivies hors Québec ne permettent pas la récupération des équivalences pour les causes suivantes : l'échec à un ou des cours effectués lors de la période de mobilité hors Québec, les délais de transmission du relevé de notes officiel par le partenaire universitaire, etc. **Nous recommandons que la période de mobilité hors Québec puisse s'effectuer avant la dernière session d'inscription afin de ne pas allonger le temps d'études requis à son programme de formation.**

Versement des bourses :

Le Bureau international ne remettra aucune bourse à l'étudiant qui n'aura pas satisfait à toutes les conditions d'admissibilité du programme Profil international et qui n'aura pas rempli toutes les formalités administratives du BI.